



HAL
open science

Stéréotypes “ raciaux ” dans la presse sportive

Lucie Forté

► **To cite this version:**

Lucie Forté. Stéréotypes “ raciaux ” dans la presse sportive. *Questions de communication*, 2019, 35, pp.63-81. 10.4000/questionsdecommunication.18996 . hal-03820160

HAL Id: hal-03820160

<https://ut3-toulouseinp.hal.science/hal-03820160>

Submitted on 16 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

STÉRÉOTYPES « RACIAUX » DANS LA PRESSE SPORTIVE

Une analyse des mécanismes conduisant à la production d'énoncés « racialisants »

[Lucie Forté-Gallois](#)

Éditions de l'Université de Lorraine | « Questions de communication »

2019/1 n° 35 | pages 63 à 81

ISSN 1633-5961

DOI 10.4000/questionsdecommunication.18996

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2019-1-page-63.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'Université de Lorraine.

© Éditions de l'Université de Lorraine. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Stéréotypes « raciaux » dans la presse sportive

Une analyse des mécanismes conduisant à la production d'énoncés
« racialisants »

*“Racial” Stereotypes in the Sports Press: An Analysis of the Mechanisms Which
Lead to the Production of “Racializing” Discourse*

Lucie Forté



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/18996>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.18996

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2019

Pagination : 63-81

ISBN : 9782814305540

ISSN : 1633-5961

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Lucie Forté, « Stéréotypes « raciaux » dans la presse sportive », *Questions de communication* [En ligne],
35 | 2019, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 11 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/18996> ; DOI : 10.4000/
questionsdecommunication.18996

Tous droits réservés

LUCIE FORTÉ

Centre de recherches sciences sociales sports et corps

Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

F-31062

lucie.forte[at]univ-tlse3.fr

STÉRÉOTYPES « RACIAUX » DANS LA PRESSE SPORTIVE UNE ANALYSE DES MÉCANISMES CONDUISANT À LA PRODUCTION D'ÉNONCÉS « RACIALISANTS »

Résumé. — L'article s'intéresse aux contextes qui éclairent la présence de contenus stéréotypés et « racialisants » dans la presse sportive. Analysant la couverture médiatique des championnats d'Europe d'athlétisme de Barcelone (2010) par le journal *L'Équipe*, nous étudions les mécanismes de production de typifications raciales en adoptant un point de vue structuraliste ; le décryptage du fonctionnement des champs sportif et médiatique permet d'étudier les logiques sociales, économiques et historiques qui conduisent à la production d'énoncés stéréotypés et « racialisants » par les journalistes, chroniqueurs, entraîneurs et les athlètes eux-mêmes.

Mots clés. — athlétisme, sport, stéréotypes « raciaux », médias, champ journalistique

Le 9 juillet 2010, lors des championnats de France à Valence, le sprinter Christophe Lemaitre franchit la barrière symbolique des 10 secondes sur 100 mètres. Avant lui, plus de soixante-dix athlètes dans le monde avaient déjà réalisé une telle performance. Pourtant, sa performance ne passe pas inaperçue et elle est relayée dans tous les médias.

« Ce garçon de 20 ans entre dans l'histoire à double titre, en 9 secondes 98, Christophe Lemaitre vient de battre le record de France du 100 mètres. Le sprinter d'Annecy, est surtout le premier athlète blanc à franchir la barre des 10 secondes » (journal télévisé de France 2, 10/07/2010).

« En devenant le premier sprinteur blanc à courir le 100 mètres en moins de dix secondes, Christophe Lemaitre a relancé un débat ancien dans le sport » (« Athlétisme : les records ont-ils une couleur ? », Le Monde.fr avec AFP, 10/07/2010).

« Quarante-deux ans après que Jim Hines eut cassé le mur des 10' sur 100 m (9'9), le jeune Français (20 ans) est devenu hier le premier athlète blanc à franchir à son tour cette barrière mythique en réussissant 9'98, nouveau record de France » (Une du journal *L'Équipe*, 10/07/2010).

Quelques semaines plus tard, en remportant l'épreuve du 100 mètres des championnats d'Europe d'athlétisme, Christophe Lemaitre met fin à près d'un quart de siècle de domination de sprinteurs « noirs » dans cette compétition¹. L'article propose de s'intéresser à ce moment discursif² en interrogeant la dynamique de production de discours « racialisants » dans la presse sportive. Il s'agira d'analyser les logiques historiques, économiques et sociales qui déterminent la production d'énoncés stéréotypés et le développement d'une présentation plus ou moins explicitement « racialisante » des élites sportives.

Ancrage méthodologique

D'un point de vue méthodologique, il est toujours délicat de travailler sur des variables « raciales³ ». En effet, ni réalité biologique pour les sciences dites dures, ni concept pour les sciences humaines, le terme « race » renvoie par ailleurs aux heures sombres de l'Histoire. Outre le fait qu'elles ne sont pas fondées scientifiquement, ces variables posent problème parce qu'elles reposent sur un mode d'évaluation partiellement subjectif (Brubaker, 2001 ; Forté, 2010) et que leur mobilisation dans le monde de la recherche académique est susceptible d'être

¹ C. Lemaitre remporte aussi les épreuves du 200 mètres et du relais 4x100 mètres.

² Le *Dictionnaire d'analyse du discours*, Sophie Moirand (2002) précise que l'expression « moment discursif » désigne « le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même événement (Mai 1968, guerre du Kosovo, intervention russe en Tchétchénie, Coupe du monde de football, festival de Cannes, crise de la vache folle...), et qui se caractérise par une hétérogénéité multiforme (sémiotique, textuelle, énonciative) ».

³ Rappelons que la loi du 6 janvier 1978, dite « loi informatique et libertés » interdit de recueillir et d'enregistrer des informations faisant apparaître, directement ou indirectement, les origines « raciales » ou ethniques, ainsi que les appartenances religieuses des personnes.

instrumentalisée à des fins de légitimation de catégories indigènes⁴. Dans le même temps, elles permettent d'objectiver une certaine réalité : si la « race » n'existe pas en tant que réalité biologique, elle existe dans le discours de nombreux individus, donc dans la réalité sociale (Trémoulinas, 2008)⁵. Partant de ce constat, il n'est pas question de réifier des catégories arbitraires renvoyant à des typologies ou des identités « raciales » (qui n'existent pas en tant que telles), mais de travailler sur des processus de diffusion d'images et de stéréotypes fondés sur des catégories de perceptions liées à la couleur de peau. Autrement dit, il ne s'agit bien évidemment pas d'entériner une conception essentialiste de la réalité sociale, mais de s'appuyer sur des catégories de perception qui existent dans la réalité sociale afin d'analyser les conditions historiques, économiques et sociales qui influencent la manière dont les minorités ethniques engagées dans le sport sont présentées dans les médias. Ici, la notion de « race » sera donc définie en tant que construction sociale⁶ et l'analyse portera sur les typifications raciales (Morning, 2015) et les processus de « racialisation⁷ » (Poiret, Hoffmann, Audebert, 2011) observés.

Le choix de se focaliser sur les championnats d'Europe d'athlétisme ne se justifie pas par le fort intérêt que les médias lui portent *a priori*, ni par une affection particulière des Français pour les champions d'athlétisme⁸, mais par l'importante couverture que lui a réservée la presse spécialisée et non spécialisée du fait des succès « historiques » d'un sprinter français et « blanc ». L'intérêt de ce moment discursif est lié aux questions qu'il soulève : que se passe-t-il lorsqu'un sprinter « blanc » bouleverse les normes et les représentations de la haute performance ? Quelles logiques de rationalisation permettent-elles de justifier ce moment contre-intuitif ?

⁴ Sur la question des effets sociaux des classements pratiques et de la légitimation produite par le recours aux catégories indigènes dans le discours scientifique (notamment en matière d'identification régionaliste ou ethnique), voir P. Bourdieu (1980).

⁵ Dans le même ordre d'idée, C. Poiret, O. Hoffmann et C. Audebert (2011) parlent du « paradoxe racial » pour désigner la contradiction entre l'inexistence avérée des races humaines et l'existence constatée de groupes humains racialisés.

⁶ Sur la question de « race » en tant que construction sociale, voir A. Morning (2015) qui montre que la notion de « race » peut renvoyer à une identité biologique, un groupe culturel ou une construction sociale.

⁷ Contrairement à l'ethnisation qui se réfère à une culture, la « racialisation » renvoie au biologique : « La racialisation se réfère aux pratiques et aux représentations racistes qui, selon les contextes, reposent sur une interprétation des apparences physiques censées traduire des origines communes ; mais aussi sur celle du lignage biologique supposé, indépendamment des caractéristiques phénotypiques exhibées par ceux qui en sont la cible, comme dans le cas du principe de la goutte de sang aux États-Unis ou des imputations de judéité en Europe. Dans un cas comme dans l'autre, la racialisation est fondée en nature, elle relève de l'hérédité et non de l'héritage, et elle s'inscrit toujours dans des rapports de domination/subordination contraignant la vie quotidienne des individus » (Poiret, Hoffmann, Audebert, 2011 : 11).

⁸ En décembre 2010, parmi les quarante sportifs préférés des français, les seuls athlètes qui figuraient au classement étaient Christine Arron (29^e) et C. Lemaitre (33^e). On notera que ce classement était largement trusté par les footballeurs qui représentaient 35 % des sportifs cités – Sondage TNS-Sofres du 10 au 13 décembre 2010.

Du fait de sa position dominante dans les médias français, nous avons décidé de centrer ce travail sur le journal *L'Équipe* : il constitue l'unique quotidien national spécialisé dans le sport et son tirage est particulièrement important (2^e quotidien le plus vendu en France en 2010)⁹. Propriété du groupe Amaury, le journal occupe une position quasi monopolistique en matière de presse sportive mais, depuis la fin des années 2000, il doit faire face au développement d'une concurrence importante du fait de l'expansion des chaînes d'information sportive en continu, ainsi que des sites internet spécialisés.

Le corpus étudié est composé des chroniques, articles, brèves et réactions parus dans le journal *L'Équipe* entre le 27 juillet et le 3 août 2010 à l'occasion des championnats d'Europe d'athlétisme¹⁰. Les trente-cinq pages consacrées à la couverture de cet événement ont fait l'objet d'une analyse de contenu textuelle dans différents genres discursifs : la majeure partie sont des articles signés par des journalistes ; quelques-uns sont des brèves non signées ou de courtes citations de sportifs ou d'entraîneurs intitulées « Réaction ». Enfin, la chronique journalière de l'ancienne athlète Marie-José Pérec intitulée « L'œil de Marie-José Pérec » complète ce matériau. Les métaphores ainsi que les qualités (physiques et mentales) mobilisées pour présenter les champions et les championnes ont fait l'objet d'une attention particulière. Seuls les propos des journalistes, chroniqueurs, entraîneurs, parents et athlètes interviewés ont été pris en compte. Les publicités et les photographies ont donc été exclues de ce corpus.

Tableau 1. Titres des 65 articles et 8 chroniques analysés

<p>L'Équipe du 27/07 : « On compte sur eux » (p. 1), « Des grands d'Espagne » (p. 2) ; « C'est leur tour » (p. 3) ; « Prenez le relais, prenez le pouvoir » (p. 3) ; « Lemaître et son sommet » (p. 4) ; « Je m'estime à 100 % » (p. 4) ; « Christie inspire Chambers » (p. 4) ; « Djhone, le premier tour » (p. 4) ; « Mbandjock dans l'ombre » (p. 4) ; « Le chant de l'Albatros – Que sont devenus les Français sacrés en 2006 ? » (p. 5) ; « Yohann Diniz, en avant marche » (p. 5)</p>
<p>L'Équipe du 28/07 : « Chambers défie Lemaître » (p. 1), « Arron, dernière diva » (p. 11), « Mamie Marlène » (p. 11), « C'est son bac à sable » (p. 12), « L'assurance Djhone » (p. 12), « Mang va doubler » (p. 12), « Un Barras tout neuf » (p. 12), « Gagner, j'adore » (p. 13), « Quatre raisons de croire en... » (p. 13), « Je vote Lemaître » (p. 13), « Décryptage, gare aux faux départs ! » (p. 13), « ça va flinguer » (p. 14)</p>
<p>L'Équipe du 29/07 : « La foudre bleue » (p. 1), « Sa parole, c'est de l'or » (p. 2), « Mbandjock bronze à l'ombre » (p. 2), « Mang, pressée de foncer » (p. 2), « Le maître du jeu » (p. 3), « Très bientôt sous les 9"85 » (p. 3), « Frères de sable » (p. 4), « Djhone fait un bond » (p. 4), « Sœurs froides pour Arron » (p. 4), « Heureuse Soumaré » (p. 4), « Barras dans le coup » (p. 4), « Je ne viens pas à la plage » (p. 5), « Hurtis, pari réussi » (p. 6), « L'embarras du choix » (p. 6)</p>

⁹ 1) *Le Figaro* (316 732) ; 2) *L'Équipe* (302 147) ; 3) *Le Monde* (286 438) ; 4) *Aujourd'hui en France* (169 227) ; 5) *Les Échos* (115 706) ; 6) *Libération* (113 099) ; 7) *La Croix* (94 439) ; 8) *France soir* (74 531) ; 9) *La Tribune* (68 813) ; 10) *L'Humanité* (48 118). Moyenne des tirages journaliers, source : ODJ, 2011.

¹⁰ Les épreuves des championnats d'Europe d'athlétisme se sont déroulées entre le 27/07/2010 et le 01/08/2010.

<p>L'Équipe du 30/07 : « Trop fort ce Romain » (p. 1), « Mang et Soumaré déboulent sur le podium » (p. 1), « Cette France qui flambe » (p. 2), « Mang, quel come-back ! » (p. 2), « Barras, la tête en or » (p. 3), « Une certaine façon de vivre le sport... » (p. 3), « Tamgho prend une claque » (p. 4), « Perche hommes, avis de grand bleu » (p. 4), « Djhone face à la meute » (p. 4), « Petit jeune parmi les grands » (p. 5), « Les bleus passent la 1^{re} haie » (p. 5), « Diniz se remet en marche » (p. 5), « On en parle même en Jamaïque ! » (p. 5)</p>
<p>L'Équipe du 31/07 : « La marche triomphale » (Une), « L'échappée belle » (p. 2), « L'instinct de l'histoire » (p. 3), « Une campagne historique » (p. 3), « L'autre coup de foudre » (p. 4), « Darien, l'héritier » (p. 5), « Le rencart de Lavillenie » (p. 5), « Doucouré frôle la bagarre » (p. 5), « C'est space » (p. 5)</p>
<p>L'Équipe du 01/08 : « Haut perchés » (p. 1), « L'explosion Soumaré » (p. 2), « La course de sa vie » (p. 2), « Et tout là-haut, Renaud » (p. 3), « Ottey en veut encore » (p. 4), « On va lâcher les chevaux » (p. 4)</p>
<p>L'Équipe du 02/08 : « L'apothéose » (p. 1), « Une équipe » (p. 1), « La folie bleue » (p. 2), « Ce relais renaît » (p. 2), « Le roi s'amuse » (p. 3), « Une semaine en avion » (p. 3), « ça y-est, enfin ! » (p. 5)</p>
<p>L'Équipe du 03/08 : « Lemaitre espionné »</p>

Une poignée d'athlètes ont bénéficié d'une importante visibilité médiatique. En effet, seulement dix (dont neuf Français) ont fait l'objet d'au moins quatre articles, brèves ou chroniques (voir annexe 1). L'analyse qualitative du contenu des articles consacrés aux deux athlètes les plus médiatisés a permis de repérer la présence de métaphores qui renvoient à une perception stéréotypée et « racialisée » de l'expertise sportive. Dans une première partie, nous présenterons les fondements historiques des oppositions « racialisantes » qui structurent les métaphores employées pour évoquer Christophe Lemaitre ou Dwain Chambers. Dans un deuxième temps, nous montrerons que la mobilisation de tels stéréotypes relève de stratégies éditoriales et de conditions d'exercice de la profession qui incitent à un traitement peu distancié et peu critique vis-à-vis de l'information sportive. Enfin, les deux dernières parties de l'article interrogeront les analyses « racialisantes » présentes dans le journal *L'Équipe* à la lumière des mécanismes de domination symbolique et des perspectives de retournement du stigmaté qu'elles sous-tendent.

Le monde de la haute performance : un espace propice au développement d'une perception « racialisée » des compétences sportives

Dans un univers où le corps constitue le principal outil de la performance et où la référence au don apparaît comme une évidence, les processus de naturalisation, voire d'essentialisation des compétences sportives sont très répandus. Ils participent

notamment au travail d'inculcation des vocations sportives (Papin, 2007 ; Schotté, 2012 ; Forté, 2018), ainsi qu'au processus d'héroïsation des champions (Ehrenberg, 1991).

Cette croyance dans le don (comme cadeau de la nature) ainsi que les thèses qui structurent le développement de la biologie raciale ont fait de l'espace du sport de haut niveau, un lieu particulièrement propice à la mobilisation de théories « racialisantes ». Comme le souligne Manuel Schotté (2002 : 22),

« [cette] croyance ne se manifeste [...] jamais mieux que lorsqu'elle s'applique à des groupes. Selon ce schéma, si des individus originaires d'une même région du monde dominant dans une pratique, c'est nécessairement parce que la "race" – cette notion étant prise comme allant de soi – dont ils sont issus est porteuse de caractéristiques physiologiques distinctives, héritées de la confrontation pluriséculaire à un environnement naturel particulier ».

Il faut dire que la prégnance d'un essentialisme racial dans le monde sportif est d'autant plus forte que le contexte s'y prête (Morning, 2015). Lawrence Bobo, James R. Kluegel et Ryan A. Smith (cités in Morning, 2015) montrent, par exemple, que les « blancs » sont nettement plus susceptibles d'affirmer qu'il existe des différences « raciales » entre « eux » et les « noirs » lorsque la question porte sur l'une des clefs de voûte des croyances dans la biologie raciale – à savoir l'intelligence ou les performances sportives et sexuelles. De la même manière, Toby E. Jayaratne (*ibid.*) observe qu'un tiers des « blancs » croient que les différences entre les « noirs » et les « blancs » ont quelque chose de génétique, mais que ce pourcentage atteint 70 % lorsque la question est contextualisée et qu'elle porte sur les différences de capacités sportives en athlétisme.

L'histoire du développement du sport compétitif permet de mieux comprendre ces résultats. En effet, alors que pendant les premières décennies durant lesquelles l'athlétisme s'implante en France (soit des années 1870 aux années 1930), les Occidentaux sont persuadés de la supériorité de la « race blanche » dans tous les secteurs de l'activité humaine (Miller, 2004 ; Jobert, 2006b), cette croyance est progressivement mise à mal par les succès des Afro-Américains en boxe et en athlétisme (au début des années 1900) avant d'être balayée par les nombreuses médailles obtenues par ces mêmes athlètes lors des Jeux olympiques de Berlin (1936). Timothée Jobert (2006b) parle d'une révolution copernicienne puisque, à partir de ce moment-là, il paraît entendu que les « noirs » sont physiquement supérieurs aux « blancs » dans les épreuves considérées comme sollicitant avant tout des qualités physiques « naturelles ». Dès 1937, la Fédération française d'athlétisme et le journal *L'Auto* envoient (sous le patronage du ministère des Colonies) une mission de prospection en Afrique-Orientale française afin de rechercher des athlètes « naturels » susceptibles de représenter la France aux Jeux olympiques. Les instigateurs de cette mission entendent « rechercher dans la brousse de nos colonies » des spécimens d'athlètes « représentant dignement la race française » (*L'Auto*, 5 août 1936, cité in Dumont, 2006) et susceptibles de briller dans les compétitions internationales. La mission s'achève le 5 janvier 1938 sans que les missionnaires n'aient réussi à mettre la main sur le moindre athlète de valeur : ils ne découvrent aucun champion et soulignent au contraire leur forte dégénérescence

physique. Pourtant, l'idée d'une supériorité athlétique « noire » perdure et les stéréotypes « raciaux » qui inondent l'imaginaire collectif renvoient à des logiques d'infantilisation et d'animalisation des sportifs de couleur. Par exemple, en 1935, le journaliste sportif Grantland Rice qualifiait le boxeur Joe Louis de « *Brown Cobra* » et précisait à son endroit : « Sa vitesse incroyable, c'est la vitesse de la jungle, l'instinctive vitesse de la sauvagerie » (Miller, 2004). Pour le Dr Albert Favory¹¹ (cité in Jobert, 2006a), la supériorité sportive des boxeurs « noirs » s'explique par un cerveau de plus petite taille : « On s'est demandé pourquoi certains individus étaient plus ou moins sensibles au K.O. Cette différence s'explique très bien si l'on considère le volume du matelas liquide formé par les méninges et le liquide céphalo-rachidien, dans lequel « nage » le cerveau. Si le cerveau est petit et que le liquide céphalo-rachidien est important, l'amortisseur est plus développé. C'est ce qui se passe chez les individus de race noire ». Compte tenu de leur infériorité physique présumée, on considère à l'inverse que les champions de boxe « blancs » doivent leurs victoires au fait qu'ils « pensent » plus vite (McDevitt, 2004). Plus largement, les sportifs « noirs » qui réussissent sont perçus comme peu méritants (compte tenu de leurs supposées aptitudes naturelles), tandis que les sportifs « blancs » qui triomphent sont présentés comme particulièrement courageux, intelligents et engagés (Smith, 2007). Les fondements historiques d'une perception « racialisée » et stéréotypée de la performance sportive relèvent donc d'un contexte colonial spécifique sur fond de références à la biologie raciale de la première moitié du xx^e siècle. Cette perception se diffuse dans l'imaginaire collectif¹² autour de stéréotypes qui infantilisent/animalisent les sportifs de couleur et louent l'intelligence/le travail des athlètes « blancs » (Bancel, Gayman, 2002 ; Schotté, Énard, 2006 ; Frenkiel, 2008 ; Attali, 2011). Par exemple, Carine Énard et Karen Bretin (2007) notent que le traitement médiatique de l'arrivée en équipe de France d'athlétisme de sportifs d'outre-mer par le journal *L'Équipe* illustre ces oppositions : Roger Bambuck est présenté comme un athlète « naturel » au caractère « félin » tout comme Robert Sainte-Rose qui dispose de « qualités naturelles », tandis que son concurrent métropolitain (Jacques Madubost) se distingue par sa technique de franchissement. De la même manière, Patrick B. Miller (2004) montre que dans les années 1970, le préjugé consiste à considérer que les « noirs » sont de bons sprinters parce qu'ils ont naturellement le sens du rythme et des jambes ainsi conformées.

Ces stéréotypes demeurent toujours très actifs. Dans le monde de l'éducation physique et sportive (Azzarito, Harrison, 2008), de l'entraînement sportif (Sanderson, 2010 ; Rasmussen, Esgate, Turner, 2005), du journalisme sportif (Billings, Eastman, 2002) ou de la publicité (Andrews, 1996), de nombreux préjugés attribuent des dispositions naturelles et une vélocité « animale » aux athlètes de couleur, alors que les sportifs « blancs » sont loués pour leur intelligence, leurs qualités de stratégies

¹¹ A. Favory préside la commission technique de la Fédération française de boxe à partir des années 1930.

¹² La notion d'imaginaire est ici employée dans sa dimension sociale (et non individuelle). Elle renvoie à un ensemble de représentations fondées sur le partage de valeurs, symboles et formes d'identifications structurantes d'un groupe social.

et leur éthique du travail. La majeure partie des enquêtes réalisées renvoie à des études nord-américaines, mais quelques recherches attestent du fait que ces processus sont relativement universels. À titre d'exemple, Mette Andersson (2007) montre que les imaginaires « raciaux » dans deux sports Norvégiens (basket-ball et athlétisme) sont traversés par les mêmes réalités que celles observées aux États-Unis. Vincent Charlot et Jean-Paul Clément (2007) dressent un tableau similaire lors d'une enquête menée auprès des supporters d'un club de basket-ball béarnais. De la même manière, Jacco van Sterkenburg et Annelies Knoppers (2004) notent que les discours dominants des étudiants allemands sont emprunts de stéréotypes « raciaux ». Pour sa part, Eran Shor (2008) observe que la manière dont les médias israéliens présentent la masculinité des sportifs de couleurs (étrangers et palestiniens) tranche avec la façon dont les sportifs juifs sont appréhendés par ces mêmes médias – les athlètes de couleurs étant décrits comme physiquement supérieurs, mais intellectuellement inférieurs et puérils.

Le corpus étudié à l'occasion des championnats d'Europe d'athlétisme de 2010 est structuré par la même dichotomie. En effet, l'analyse du contenu des articles consacrés aux deux principaux rivaux de l'épreuve du 100 mètres masculin souligne la mobilisation de deux registres métaphoriques radicalement opposés. D'un côté, les images employées pour parler de Christophe Lemaitre évoquent un univers civilisé, technologique et moderne : l'athlète est tantôt comparé à une voiture au puissant turbo, à une locomotive, une fusée ou un avion. On lira ici et là qu'il « enclenche le turbo » (30/07), « a un turbo intégré » (28/07), est « un métronome qui met le booster quand ça compte vraiment » (28/07). Son « moteur n'a pas de ratés, on l'entend vrombir dans tout Barcelone. Et tous les experts en mécanique l'écoutent attentivement » (30/07). Dans l'article intitulé « Une semaine en avion » (02/08), le journaliste affirme qu'« en 6 jours et 7 sprints, Christophe Lemaitre a franchi le mur du son ». Il poursuit : « Au royaume des supersoniques [l'Europe] s'est enfin trouvé un avion [qui] nous promet de beaux voyages ». Christophe Lemaitre est aussi « un alpiniste prêt à escalader l'Europe » (27/07), ou « le Saint-Just¹³ des pistes » (29/07). À l'opposé, les images mobilisées à propos de Dwain Chambers font référence à l'animalité¹⁴, la sauvagerie et l'univers de la jungle. Le Britannique (présenté comme le principal rival de Christophe Lemaitre) est tantôt qualifié par les journalistes de « pitbull » (28/07), de « vieux lion » (2/08) qui est doté d'un « œil de lynx » et d'un « masque de sphinx » (28/07). Pour Pierre Carraz (entraîneur de Christophe Lemaitre), Dwain Chambers est un « vieux renard qui a de l'expérience » (27/07). Dans le même registre, le commentaire de la photo d'arrivée du 100 mètres

¹³ Orateur et homme politique de la révolution, on prête à Saint-Just un esprit méthodique, précis et intransigeant. Défenseur d'une république égalitaire et unitaire, il fut exécuté avec Robespierre.

¹⁴ À noter que le contenu analysé permet de relever quelques références animales s'agissant de C. Lemaitre : surnommé « moustique » (29/07) dans sa famille (en relation avec les formes d'humour qu'il affectionne), il est aussi une « chrysalide » (29/07) en voie d'éclosion et le « jeune coq français [qui] a défié le bulldog britannique hargneux » (30/07). On notera que les métaphores animales employées à son encontre sont peu fréquentes (comparativement aux métaphores technologiques) et ne font pas référence à des animaux perçus comme sauvages, agressifs ou dotés de qualités de vélocité exceptionnelles.

(sept athlètes de couleur sur les huit participants) fait référence à Christophe Lemaitre qui « déploie son auguste foulée » et dont « le buste apparaît au cœur des fauves » (29/07)¹⁵. Cette opposition entre l'athlète « blanc » (civilisé, stratège, technique) et l'athlète « noir » (animal, sauvage, instinctif et naturellement doué) structure aussi l'article qui compare les chances de victoire de Christophe Lemaitre et de Dwain Chambers : dans ce papier intitulé « Quatre raisons de croire en... » (28/07), Christophe Lemaitre est présenté comme étant animé par « l'instinct du champion » et Dwain Chambers serait animé par « l'instinct du prédateur ». Au-delà des conditions historiques précédemment abordées, il convient de s'intéresser aux conditions concrètes et structurelles ayant conduit à la mobilisation de tels stéréotypes.

Le champ journalistique : conditions concrètes et structurelles favorisant le recours aux stéréotypes « raciaux »

Dans le journal *Le Monde* daté du 10 juillet 2010, Christophe Lemaitre s'exprime : « Parler de sprinter blanc, je trouve ça aberrant. Cette histoire, c'est lourd, je n'aime pas du tout ça¹⁶ ». Cette perspective critique visant à déconstruire une perception « racialisée » de la performance sportive développée dans le journal *Le Monde* est absente de toute la couverture des championnats d'Europe d'athlétisme par le journal *L'Équipe*. Ce constat illustre des différences de positionnement stratégiques entre les deux médias. Pour comprendre ces divergences, on observera que les difficultés rencontrées par *L'Équipe*¹⁷ au début des années 2000 incitent à une grande prudence vis-à-vis d'un journalisme critique ou de révélation : à partir de 2008, la direction privilégie une ligne éditoriale axée sur l'exaltation du sport (Souanef, 2013) : dans un contexte économique qui renforce la soumission au marché, le journal se recentre sur ce qui constitue son identité historique à savoir le prosélytisme sportif et la fabrique des champions (Dorvillé, 2002). Plus que le résultat et le déroulement des épreuves ou l'analyse critique, l'impératif de mise en scène des sportifs oriente le travail d'écriture des journalistes – qui sont contraints par des logiques commerciales¹⁸. Il s'agit donc de promouvoir un spectacle en proposant

¹⁵ On se souviendra d'ailleurs qu'à l'époque où ils dominaient l'athlétisme mondial, M.-J. Pérec était surnommée « la gazelle » et Carl Lewis « le félin ».

¹⁶ Extrait de l'article intitulé « Athlétisme : les records ont-ils une couleur ? », *Le Monde.fr* avec AFP du 10/07/2010.

¹⁷ La chute des ventes du début des années 2000 est liée à « l'affaire Aimé Jacquet » (période de crise et de règlements de comptes suite à la victoire de l'équipe de France masculine de football en 1998 – dont l'entraîneur avait fait l'objet de virulentes critiques pour sa présumée incompétence dans le journal *L'Équipe*), au développement des chaînes d'information sportive en continu, à l'avènement de l'information sportive sur l'internet ainsi qu'aux moindres résultats sportifs des français (Souanef, 2013).

¹⁸ Comme le souligne Valérie Bonnet (2011), la mission des journalistes consiste à informer autant qu'à capter leur lectorat.

un contenu facile à lire et accessible à un large public. Les formes de narrations plus ou moins poétiques qui structurent leurs commentaires s'inscrivent dans cette dynamique. Elles se caractérisent souvent par une exagération du style, une inflation d'expressions imagées et la construction de figures d'opposition binaires – favorisant la dramatisation du récit et susceptibles de générer un « effet Carpentier » : comme le rappelle Christian Pociello (1998), pour être justes, les duels sportifs doivent être symétriques (incertitude du résultat) ; mais pour être sensationnel, le spectacle sportif réclame aussi une très claire et préalable distribution des rôles entre les protagonistes. Le sport constitue donc un « sur-lieu médiatique » où « les acteurs surjouent et les médias surmédiatisent » (Derèze, 2009 : 96), ce qui se concrétise par le recours à différentes formes de stéréotypes – tels les stéréotypes de genre analysés par Sandy Montañola (2011) ou les stéréotypes « raciaux » étudiés dans cet article. Pour le dire autrement, plutôt que de combattre les stéréotypes actifs dans le monde sportif, les journalistes du journal *L'Équipe* ont intérêt à les entretenir puisque leur mobilisation permet de se conformer aux attentes du lecteur en constituant une communauté discursive (Bonnet, 2010) avec le lectorat de la presse sportive. L'usage de lieux communs tels que les stéréotypes ou les clichés sont des indices de lisibilité du discours : ils constituent un « code », un lieu de (re)connaissance pour le lecteur et un lieu de mise en scène d'une relation de connivence entre le média et son lectorat. Dès lors, plus que des manquements au principe de distanciation que les chantres du « bon journalisme » tentent de promouvoir, l'emploi de stéréotypes participe à la construction de communautés communicationnelles (Souanef, 2013). S'appuyant sur deux figures « raciales » stéréotypées que tout oppose, les métaphores relevées illustrent des effets de champ (sportif et économique). Comme le souligne Patrick Champagne (2006 : 205), « le sujet qui produit ce que l'on appelle "l'information" n'est pas le journaliste mais un champ de production lui-même en interaction avec d'autres champs ».

On peut faire l'hypothèse que les stéréotypes repérés sont aussi le produit des conditions temporelles contraignantes du « bouclage » d'un quotidien : l'urgence temporelle impliquant le recours à des routines discursives et à des procédés sécurisants facilement mobilisables lorsqu'il s'agit d'écrire vite et « à chaud ». D'une certaine manière, nos observations rejoignent les conclusions de Jérôme Berthaut, Éric Darras et Sylvain Laurens (2009) qui montrent que l'ethnisation des faits divers dans les médias renvoie au jeu des contraintes économiques et techniques qui pèsent sur le travail des journalistes. Outre la mobilisation d'un « sens pratique » ajusté au fonctionnement du champ du journalisme sportif, on peut supposer également que la mobilisation de tels stéréotypes illustre la faible distanciation des journalistes sportifs vis-à-vis de l'objet qu'ils analysent. En effet, la plupart d'entre eux sont des sportifs animés d'une passion qui remonte à leur enfance et leur engagement dans le journalisme sportif fût davantage guidé par l'envie de côtoyer ce monde fantasmé depuis tout jeune que par l'envie de devenir journaliste (Souanef, 2013 : 47). Cette imbrication avec le monde sportif est également soulignée par Christian Dorvillé (2002) qui observe que les journalistes sportifs sont souvent d'anciens sportifs (recrutés du fait d'une forte imbrication avec le milieu fédéral) qui entretiennent une connivence importante avec le milieu (cette connivence constituant un élément central dans l'accès à l'information).

Des discours « racialisants » symptomatiques d'un processus de domination symbolique ?

Les stéréotypes « raciaux » mobilisés ne se limitent pas à l'usage des métaphores. Ils ponctuent également les analyses produites pour expliquer les succès ou les échecs des athlètes engagés dans la compétition. En effet, le stéréotype de l'athlète « noir » se fonde sur un processus de naturalisation qui le dépouille implicitement de toute forme d'intelligence – alors que cette dernière apparaît comme un trait distinctif des qualités de l'athlète « blanc ». Dans le corpus étudié, les discours des journalistes, entraîneurs, athlètes ou consultants alimentent l'opposition entre la figure d'un sportif « blanc » qui serait avant tout sérieux et travailleur ; et celle d'un sportif « noir » dont le dilettantisme et l'instabilité mentale seraient compensés par des qualités physiques naturelles exceptionnelles. Le « mental » (en tant que capacité intellectuelle et manifestation de la volonté/pugnacité d'un individu) est une qualité prédominante chez les athlètes « blancs ». Ainsi Christophe Lemaitre est-il décrit comme très mûr et très engagé. Un journaliste relate qu'il « s'accroche sur les dures séances aérobies, qu'il est capable de s'entêter jusqu'à la victoire » (29/07). Un autre journaliste affirme que « ce garçon-là ne cède pas » (29/07) tandis que son père déclare que « la défaite, c'est inacceptable pour lui, dans le sport comme dans les jeux. Il va au combat. S'il perd, il reviendra toujours et voudra être plus fort » (29/07). D'après les journalistes, la ténacité et le mental sont également des qualités dominantes chez Romain Barras qui « adore la précision, [...] a compris que les détails comptent¹⁹ et sait garder la tête froide » (28/07). Dans l'article intitulé « Barras, la tête en or » (30/07), un journaliste explique qu'il est un « monstre de volonté ». Ce point de vue est d'ailleurs renforcé par le sous-titre de l'article : « Le Français s'est construit un mental en métal pour décrocher, à presque 30 ans, son premier titre international ». Son entraîneur le décrit comme un travailleur acharné, pas forcément doué mais pétri de volonté. Il considère que la médaille d'or qu'il vient d'obtenir récompense beaucoup de sacrifices : « Romain, formé au déca par son père, c'était loin d'être le plus doué. Même pas 12^e junior de sa génération. Alors il a compensé par une exigence démesurée [...]. Romain, c'était un besogneux, pas le mec doué mais le mec qui en veut à s'arracher la peau. Alors que ce soit lui qui brille c'est tellement juste ! » (30/07). D'une manière générale, la supériorité des sportifs « blancs » est attribuée à des qualités qui renvoient souvent à leur mental et leur éthique du travail. En toile de fond de la position exprimée par l'entraîneur de Romain Barras, on retrouve aussi l'idée que certaines victoires « vaudraient » plus que d'autres ou s'avèreraient plus méritantes – parce que fondées sur une morale de l'effort, un sens du travail et du sacrifice hors norme. À l'opposé, les athlètes « noirs » sont fréquemment décrits (et se décrivent eux-mêmes) comme instables, difficiles à gérer, voire peu investis. Le triple sauteur Benjamin Compaoré pense, par exemple, que la troisième

¹⁹ Le journaliste fait ici référence à la place que R. Barras accorde aux soins et à l'entretien de son capital corporel (suivi diététique, ostéopathe, kinésithérapie...).

place de son ami Teddy Tamgho (pourtant grand favori) est liée au fait qu'il n'était probablement pas assez concentré. Le médaillé de bronze du triple-saut est d'ailleurs décrit par les journalistes comme « bouillant » (27/07), « bouillonnant, turbulent et toujours dans l'excès » (29/07). L'entraîneur de Véronique Mang (médaillée d'argent sur 100 mètres) dira d'elle qu'elle « est intelligente et têtue », qu'il faut « savoir la canaliser » (30/07). De même, l'entraîneur de Myriam Soumaré (championne d'Europe du 200 mètres) parle d'une jeune fille dilettante. Il la décrit comme « désinvolte à l'entraînement mais à bloc en compétition [...] l'athlétisme, elle coupe dès qu'elle arrête l'entraînement, ce n'est pas une passionnée. Elle est du genre douée mais elle en est quasiment victime. C'est simplement grâce à sa grande sœur qu'elle est venue courir » (1/08). Le journaliste qui relate ces extraits d'interview la qualifie d'ailleurs de « reine du détachement », qui dit aimer dormir dix heures par nuit mais qui en dormirait douze. Dans sa chronique datée du 1^{er} août, Marie-José Pérec dira qu'elle est de toute évidence très douée, mais que pour durer à ce niveau, « il va falloir travailler plus qu'elle ne l'a jamais fait et prendre l'athlétisme comme la chose la plus importante de sa vie ». Les propos tenus par les athlètes elles-mêmes renforcent la construction de l'image d'une sportive « noire » dilettante et désinvolte : pour Véronique Mang, le sport de haut niveau n'est pas « une fin en soi » (30/07)²⁰ et Myriam Soumaré affirme ne pas savoir si elle n'a jamais couru contre Véronica Campbell – la Jamaïcaine, numéro un mondiale, qu'elle avait pourtant rencontrée quatre mois plus tôt en finale des championnats du monde sur 60 mètres en salle²¹ (1/08).

Les oppositions relevées renforcent l'image du sportif « blanc » méritant, travailleur, sérieux et celle du sportif « noir » peu investi, dilettante voire instable. Ces oppositions participent à la pérennisation d'une lecture « racialisée », mais aussi hiérarchisée de l'espace social qui s'inscrit dans des rapports de domination et de subordination : pour Christian Poiret, Odile Hoffmann et Cédric Audebert (2011 : 11), le processus de « racialisation » trouve toujours ses origines dans une imputation catégorielle imposée par le groupe dominant. Par exemple, Manuel Schotté et Carine Énard (2006) rappellent que dans la première moitié du xx^e siècle, les médias pardonnaient difficilement aux sportifs d'Afrique du Nord de renverser les hiérarchies coloniales. Une façon de rendre acceptables ces victoires consistait alors à disqualifier les succès de ces athlètes en les imputant à des qualités « naturelles ». Pour Allen Guttmann (1995), le monde sportif est un lieu d'assignations forgeant des rapports de domination entre « blancs » et « noirs » ; il souligne que la surreprésentation des sportifs « noirs » dans le sport de haut niveau ne doit pas masquer des processus d'exploitation (carrières sportives très risquées qui attirent massivement les jeunes d'origine populaire issus des minorités ethniques)²² et de *stacking* (concentration des sportifs « noirs » dans des positions subordonnées). Concernant les processus

²⁰ Pour V. Mang, la sécurisation de son parcours d'étude est prioritaire sur sa carrière sportive.

²¹ V. Campbell a remporté la course ; M. Soumaré a terminé à la 8^e place.

²² Sur les carrières sportives très risquées qui attirent massivement les jeunes d'origine populaires issus des minorités ethniques, voir Earl Smith (2007) ou M. Schotté (2007a ; 2007b).

de relégation « raciale », Earl Smith (2007) a notamment établi que, en 2006, les « noirs » représentaient 78 % des joueurs de basketball professionnel et 79 % des joueurs de football américain professionnel, mais moins de 5 % des positions managériales dans l'encadrement sportif. Pour cet auteur, l'attribution des postes en sports collectifs est marquée par une forme de ségrégation organisationnelle (parfois doublée d'une ségrégation économique) qui se fonde sur la croyance que les « noirs » ne savent pas diriger et que seuls les « blancs » peuvent être des managers ou des capitaines valables²³.

Au-delà du stigmate : l'expression de propriétés sociales et culturelles ?

Il serait cependant réducteur de considérer que les stéréotypes relevés au cours de l'analyse de contenu ne renverraient qu'à des éléments liés à la couleur de peau des athlètes. Ces stéréotypes ne se fondent pas uniquement sur les propriétés « raciales ». Par exemple, les énoncés relatifs aux deux sprinteuses Véronique Mang et Myriam Soumaré (propos tenus par des journalistes, la chroniqueuse Marie-José Pérec, les athlètes elles-mêmes ou leurs entraîneurs), illustrent la combinaison de la variable « race » avec celle du genre autour de la figure féminine d'une sportive ne faisant pas d'efforts et peu héroïques. Comme le montrent Christine Mennesson et Romain Galissaire (2004), Thierry Terret (2005) ou Sandy Montañola (2011), contrairement aux sportifs, les sportives ne sont pas décrites dans l'effort parce que celui-ci est valorisé chez les hommes et dérangeant chez les femmes. Par ailleurs, elles sont souvent décrites comme peu héroïque (Metoudi, 1993) et peu glorieuse – même dans la victoire (Schoch, 2008). De la même manière, chez les athlètes d'origine populaire urbaine comme Dwain Chambers (le « pitbull » [28/07]) ou Teddy Tamgho (qui a « marqué son territoire » [28/07]), la figure du « noir » à l'état sauvage se combine avec un imaginaire stéréotypé qui évoque l'univers des « jeunes de banlieue ». Par exemple, on pourra lire à propos de Teddy Tamgho qu'il est un « flambeur qui a le sens de la formule qui claque » et dont le « phrasé rythmé rap [est] en rapport avec [sa] dégaine, bandeau de traviole sur le front ou à l'épaule » (29/07). Un autre journaliste dira d'ailleurs de lui « qu'en matière de tchatte, Teddy a pris son élan et balance avec un flot de mitrailleuse. [...] On dirait qu'il rappe, manque plus que les "Yo !" . Il débite, assène et tranche, à se demander comment il respire » (28/07). Comme nous l'avons montré (Forté, 2010), une multitude de facteurs sont ici engagés ; ils renvoient tant à des marqueurs « raciaux » et « ethniques » qu'à des caractéristiques culturelles et sociales²⁴.

²³ Sur la croyance que les « noirs » ne savent pas diriger et que seuls les « blancs » peuvent être des managers ou des capitaines valables, voir également les travaux de G. B. Cunningham (2010) ou J. Coakley (2006).

²⁴ Sur cette question de la combinaison des identités sociales, voir également le travail de Guy Lochar (2002) qui montre que l'identité médiatiquement consacrée de « beur » renvoie au croisement d'une attribution identitaire de type ethnico-culturel et générationnel.

Ce corpus qui se focalise sur différents registres d'énonciations pose aussi la question de l'adhésion ou de la résistance des athlètes aux assignations identitaires qui fondent les stéréotypes « raciaux ». Par exemple, un certain nombre de propos attribués à Myriam Soumaré, Véronique Mang et Teddy Tamgho semblent indiquer leur adhésion aux assignations « raciales ». On peut faire l'hypothèse que le fait qu'ils se conforment à ces assignations identitaires relève d'un effet de trajectoire migratoire²⁵ susceptible d'avoir intensifié leur expérience de la stigmatisation « raciale » et l'intégration des rapports de domination. Cependant, rien ne permet d'affirmer que leurs propos sont le fruit d'une adhésion passive au stéréotype. À l'inverse, on pourrait imaginer que ces énoncés sont plutôt le produit d'une adhésion active qui s'inscrit dans une logique de retournement du stigmaté tribal (Goffman, 1963). Comme le rappelle Georges Felouzis (2008), on ne peut pas cantonner l'ethnicité à un rapport de domination : l'ethnicité fonctionne aussi comme une ressource. Certains stigmatés (comme la couleur de peau) actifs dans d'autres espaces de la société peuvent se transformer en signes d'élection sur les terrains sportifs (Bancel, Gayman, 2002 ; Mennesson, Sorignet, 2007). Chez les sportifs « noirs », l'adhésion au stéréotype pourrait ainsi renvoyer à la mobilisation d'une ressource permettant à la fois de se distinguer (Forté, 2010)²⁶ et de résister à l'hégémonie masculine des « blancs » (Messner, 1992 ; Simons, 2003)²⁷ en revendiquant une appartenance tant ethnique que sociale. Ici, le processus de restauration de l'identité discréditée par le stigmaté tribal ne passerait donc pas par la dissimulation du stigmaté, mais par son dévoilement – source de distinction et d'individualisation symbolique (Goffman, 1963).

Conclusion

Cette contribution analyse les énoncés produits dans le journal *L'Équipe* en prenant en considération les dynamiques qui structurent le monde sportif ou médiatique et qui organisent plus généralement les rapports sociaux de « race ». Les mécanismes qui conduisent à la production d'énoncés « racialisants » et stéréotypés dans la presse sportive relèvent de processus complexes qui renvoient à des logiques sociales, économiques et historiques. La comparaison des métaphores produites pour présenter les deux athlètes les plus exposés dans *L'Équipe* confirme la présence de stéréotypes « raciaux » qui s'appuient sur un processus de naturalisation

²⁵ T. Tamgho est né à Paris ; ses parents sont Camerounais. M. Soumaré est née au Cameroun ; ses parents sont Camerounais. V. Mang est née à Paris ; ses parents sont Mauritanais.

²⁶ L'article établit que certaines tensions et clivages observés au sein des équipes de France d'athlétisme renvoient à des processus de distinction à la fois « raciale », sociale et sportive.

²⁷ Par exemple, Herbert D. Simons (2003) montre que les « Noirs-Américains » issus des fractions sociales les plus populaires ont développé tout un attirail de distinctions linguistiques et comportementales qui les distinguent de la société de *middle class* « blanche ». Ainsi considère-t-il que les comportements verbaux et non verbaux des basketteurs et footballeurs « noir américains » (parler trash, insultes, fêtes excessives, danse, drogue, déviances en tous genres...) renvoient à une volonté de résister à l'hégémonie masculine des « blancs » en revendiquant une virilité et une identité culturelle spécifique.

des compétences sportives. Tandis que les métaphores employées à l'égard de Christophe Lemaitre évoquent un univers civilisé, technologique et moderne, celles qui présentent Dwain Chambers empruntent au registre de l'animalité, de la jungle et de la sauvagerie. Une analyse plus large des conditions structurelles de production des discours médiatiques a permis d'appréhender les logiques historiques et sociales qui conduisent à la mobilisation de tels stéréotypes dans le monde sportif. En effet, dès les premières décennies qui marquèrent le développement du sport moderne, les affrontements sportifs furent le théâtre d'une lecture « racialisée » des performances humaines. À partir des années 1930, l'image du sportif « noir » proche de l'animal sauvage, instinctif et naturellement doué se structure en opposition avec celle du sportif « blanc » civilisé, intelligent, travailleur, stratège et technique. Ces stéréotypes restent encore très actifs. La faible distanciation des journalistes sportifs vis-à-vis du monde de la haute performance, les choix éditoriaux (contraints par une logique économique) qui incitent à la production d'énoncés destinés à séduire le lectorat (tant par la construction de figures d'opposition binaires que par la mobilisation de stéréotypes permettant de mettre en scène une forme de connivence entre le journal et son lectorat), ainsi que les conditions concrètes de bouclage d'un quotidien, éclairent la présence de stéréotypes et d'énoncés « racialisants » dans le journal *L'Équipe*. Ces énoncés structurés autour d'une opposition entre nature/culture, physique/technique, corps/esprit rendent compte de processus de domination symbolique qui trouvent leurs fondements dans un passé colonial et post-colonial.

Cependant, la mobilisation des stéréotypes par les athlètes de couleur ne résulte pas nécessairement d'une adhésion passive au stéréotype (et au principe d'une domination symbolique). Ce dernier point mériterait des investigations plus approfondies afin d'étudier la variabilité des rapports à la « race » chez un même individu en fonction des contextes ou des situations. Il s'agirait notamment d'analyser les conditions structurelles et contextuelles qui déterminent la manière dont les athlètes combinent leurs différentes identités et la manière dont ils adhèrent ou résistent aux assignations identitaires induites par l'univers sportivo-médiatique. Il serait aussi intéressant d'insister plus encore sur la dimension multifactorielle des stéréotypes et des assignations « raciales » en focalisant l'attention sur la manière dont se croisent et s'articulent les attributions de sexe, de « race » et de classe. Une comparaison des contextes de production des figures stéréotypées des sprinters européens et américains permettrait d'ailleurs d'enrichir la réflexion en soulignant les points de concordance, ainsi que les différences qui traversent ces deux espaces de « racialisation ».

Références

- Andersson M., 2007, « The Relevance of the Black Atlantic in Contemporary Sport: Racial Imaginaries in Norway », *International Review for the Sociology of Sport*, 42 (1), pp. 65-81.
- Andrews D. L., 1996, « The Fact of Michael Jordan's Blackness: Excavating a Floating Racial Signifier », *Sociology of Sport Journal*, 13, pp. 125-158.

- Attali M., 2011, « *Paris Match* et la fabrique sportive de la figure de l'immigré au cours des années 1950 : entre naturalisation et assignation », *Migrations sociétés*, 5 (137), pp. 161-176. Accès : <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2011-5-page-161.htm>.
- Azzarito L., Harrison L., 2008, « "White Men Can't Jump": Race, Gender and Natural Athleticism », *International Review for the Sociology of Sport*, 43 (4), pp. 347-364.
- Bancel N., Gayman J.-M., 2002, *Du guerrier à l'athlète. Éléments d'histoire des pratiques corporelles*, Paris, Presses universitaires de France.
- Berthaut J., Darras É., Laurens S., 2009, « Pourquoi les faits-divers stigmatisent-ils ? L'hypothèse de la discrimination indirecte », *Réseaux*, 5-6 (157-158), pp. 89-124. Accès : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2009-5-page-89.htm>.
- Billings A. C., Eastman S. T., 2002, « Selective Representation of Gender, Ethnicity, and Nationality in American Television Coverage of the 2000 Summer Olympics », *International Review for the Sociology of Sport*, 37 (3-4), pp. 351-370.
- Bonnet V., 2010, « Les stéréotypes dans la presse sportive : vision de l'identité à travers l'altérité », *Signes, discours et sociétés*, 4. Accès : <http://www.revues-signes.info/document.php?id=1417>.
- Bonnet V., 2011, « La culture sportive est-elle transmissible par les médias ? », *Questions de communication*, 20, pp. 277-292. Accès : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2105>.
- Bourdieu P., 1980, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, pp. 63-72. Accès : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_35_1_2100.
- Brubaker R., 2001, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, pp. 66-85.
- Champagne P., 2006, « À propos du champ journalistique », *Questions de communication*, 10, pp. 197-210. Accès : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7700>.
- Charlot V., Clément J.-P., 2007, « Les Blancs et les Noirs : stéréotypes sportifs et stéréotypes raciaux. Le cas du basket-ball professionnel à Pau (France) », *Sciences de la société*, 72, pp. 111-131.
- Coakley J., 2006, « Sport, questions "raciales" et ethnicité », trad. de l'anglais par F. Ohl, pp. 89-103, in : Ohl F., dir., *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, Paris, Presses universitaires de France.
- Cunningham G. B., 2010, « Understanding the Under-Representation of African American Coaches: A Multilevel Perspective », *Sport Management Review*, 13 (4), pp. 395-406.
- Derèze G., 2009, « Le récit sportif hautement médiatisé : quelques réflexions », *Les Cahiers du journalisme*, 19, pp. 90-99. Accès : http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/19/08_DEREZE.pdf.
- Dorvillé C., 2002, « Éthique sportive, éthique journalistique : une mise en question », *Les Cahiers du journalisme*, 11, pp. 18-33.
- Dumont J., 2006, « Joinville et l'éducation physique aux colonies dans les années 1930 », *Staps*, 71 (1), pp. 85-97. Accès : <https://www.cairn.info/revue-staps-2006-1-page-85.htm#no7>.
- Ehrenberg A., 1991, *Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.
- Érard C., Bretin K., 2007, « Les athlètes d'Outre-Mer dans le journal *L'Équipe* (1946-1968) », *Migrations société*, 2 (110), pp. 97-120. Accès : <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2007-2-page-97.htm>.

- Felouzis G., 2008, « L'usage des catégories ethniques en sociologie », *Revue française de sociologie*, 49 pp. 127-132. Accès : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2008-1-page-127.htm>.
- Forté L., 2010, « "Blacks" versus "Blancs" ? Une analyse des processus d'identification à l'œuvre chez les athlètes de haut niveau », *Migrations sociétés*, 2 (128), pp. 11-24. Accès : <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2010-2-page-11.htm>.
- Forté L., 2018, « Les effets socialisateurs de la blessure : de l'érosion au renforcement des vocations athlétiques de haut niveau », *Sciences sociales et sport*, 2 (12), pp. 85-111.
- Frenkiel S., 2008, « Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan et Alfred Nakache : icônes de l'utopie impériale dans la presse métropolitaine (1936-1944) ? », *Staps*, 2 (80), pp. 99-113. Accès : <https://www.cairn.info/revue-staps-2008-2-page-99.htm>.
- Goffman E., 1963, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, trad. de l'anglais par A. Kihm, Paris, Éd. de Minuit, 1975.
- Guttmann A., 1995, « Amères victoires. Les sportifs noirs et le rêve américain de mobilité sociale », trad. de l'anglais par D. Blanc, *Terrain. Anthropologie et sciences humaines*, 25, pp. 25-36. Accès : <https://journals.openedition.org/terrain/2842>.
- Jobert T., 2006a, *Champions "noirs", racisme "blanc" ? La Métropole et les champions noirs en contexte colonial (1901-1944)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Jobert T., 2006b, « "Athlètes nés !" Histoire de l'idéologie du don à travers l'exemple des athlètes "noirs" », pp. 337-342, in : Roger A., éd., *Regards croisés sur l'athlétisme*, Montpellier, Éd. AFRAPS.
- Lochard G., 2002, « Identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision : de la mobilité à l'instabilité », *Questions de communication*, 2, pp. 145-158. Accès : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7089>.
- McDevitt P. F., 2004, *May the Best Man Win. Sport, Masculinity, and Nationalism in Great Britain and the Empire, 1880-1935*, New York, Palgrave Macmillan.
- Menesson C., Galissaire R., 2004, « Les femmes guides de haute montagne : modes de socialisation et identités sexuées », *Recherches féministes*, 17 (1), pp. 111-141. Accès : <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2004-v17-n1-rf13/009298ar/>.
- Menesson C., Sorignet P.-E., 2007, « Les figures des "immigrés" dans les articles sportifs de la presse régionale », *Sciences de la société*, 72, pp. 93-109.
- Messner M. A., 1992, *Power at Play: Sports and the Problem of Masculinity*, Boston, Beacon Press.
- Metoudi M., 1993, « Les femmes dans l'héroïsme sportif », *Esprit*, 196, pp. 29-48.
- Miller P. B., 2004, « Muscular Assimilationism: Sport and the Paradoxes of Racial Reform », pp. 146-182, in : Ross, C. K., ed., *Race and Sport: The Struggle for Equality on and off the Field*, Jackson, The University Press of Mississippi.
- Moirand S., 2002, « Moment discursif », p. 389, in : Charaudeau P., Maingueneau D., dirs, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Montañola S., 2011, « La complexe médiatisation des sportives de haut niveau », *Sciences de la société*, 83, pp. 82-103. Accès : <https://journals.openedition.org/sds/2174>.
- Morning A., 2015, « Pour une sociologie de la conceptualisation raciale au 21^e siècle », trad. par M. Bessone et S. Dufoix, *Terrains/Théories*, 3. Accès : <https://journals.openedition.org/teth/579>.

- Papin B., 2007, *Conversion et reconversion des élites sportives. Approche socio-historique de la gymnastique artistique et sportive*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Pociello C., 1998, « Sur la dramaturgie des jeux de combat », *Communications*, 67, pp. 149-164. Accès : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1998_num_67_1_2022.
- Poiret C., Hoffmann O., Audebert C., 2011, « Éditorial. Contextualiser pour mieux conceptualiser la racialisation », *Revue européenne des migrations internationales*, 27 (1), pp. 7-16. Accès : <https://journals.openedition.org/remi/5283>.
- Rasmussen R., Esgate A., Turner D., 2005, « "On Your Marks, Get Stereotyped, Go!" : Novice Coaches and Black Stereotypes in Sprinting », *Journal of Sport and Social Issues*, 29 (4), pp. 426-436.
- Sanderson J., 2010, « Weighing in on the Coaching Decision: Discussing Sports and Race Online », *Journal of Language and Social Psychology*, 29 (3), pp. 301-320.
- Schoch L., 2008, « Médias et célébrité. Les sportives des jeux olympiques d'Athènes 2004 dans la presse française d'opinion », pp. 325-333, in : Boli C., dir., *Les Jeux olympiques. Fierté nationale et enjeu mondial*, Biarritz, Atlantica/Musée national du sport.
- Schotté M., 2002, « Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la "domination" des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000) », *Staps*, 57, pp. 21-37. Accès : <https://www.cairn.info/revue-staps-2002-1-page-21.htm>.
- Schotté M., 2007a, « La construction d'un espace international de migrations sportives : Les coureurs marocains en France », *Migrations sociétés*, 2 (110), pp. 69-80. Accès : <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2007-2-page-69.htm>.
- Schotté M., 2007b, « Le "lièvre" en athlétisme. Conditions d'adhésion à un rôle relégué dans un univers vocationnel », *Agone*, 37, pp. 151-162.
- Schotté M., 2012, *La Construction du « talent ». Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Éd. Raisons d'agir.
- Schotté M., Énard C., 2006, « Retour sur une "contribution" coloniale. Le succès des coureurs nord-africains dans l'athlétisme français des années 1950 », *Loisirs et société*, 29 (2), pp. 423-448.
- Shor E., 2008, « Contested Masculinities: The New Jew and the Construction of Black and Palestinian Athletes in Israeli Media », *Journal of Sport and Social Issues*, 32 (3), pp. 255-277.
- Simons H. D., 2003, « Race and Penalized Sports Behaviors », *International Review for the Sociology of sport*, 38 (1) pp. 5-22.
- Smith E., 2007, *Race, Sport and the American Dream*, Durham, Carolina Academic Press.
- Souanef K., 2013, *Le Journalisme sportif pris au jeu. Sociologie des principes de légitimité professionnelle*, Thèse en science politique, Université Paris-Dauphine.
- Sterkenburg J. v., Knoppers A., 2004, « Dominant Discourses about Race/Ethnicity and Gender in Sport Practice and Performance », *International Review for the Sociology of Sport*, 39 (3), pp. 301-321.
- Terret T., éd., 2005, *Sport et genre*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Trémoulinas A., 2008, « Sport et relations raciales. Le cas des sports américains », *Revue française de sociologie*, 49 (1), pp. 169-196.

Annexe 1

Liste des dix athlètes les plus médiatisés par le journal *L'Équipe* lors des championnats d'Europe d'athlétisme de Barcelone (2010)

Prénom - Nom	Sexe	Nationalité	Discipline	Résultat	Nombre d'articles*	Identification « raciale »
Christophe Lemaitre	M	Française	Sprint	Or : 100 m, 200 m, 4x100 m	23	« blanc »
Dwain Chambers	M	Britannique	Sprint	5 ^e : 100 m	11	« noir »
Christine Arron	F	Française	Sprint	Or : 4x100 ; 8 ^e : 100 m	8	« noir »
Renaud Lavillenie	M	Française	Perche	Or : saut à la perche	8	« blanc »
Teddy Tamgho	M	Française	Triple saut	Bronze : triple saut	7	« noir »
Leslie Djhones	M	Française	Sprint	6 ^e : 400 m	7	« noir »
Myriam Soumaré	F	Française	Sprint	Or : 200 m ; argent : 4x100 m ; bronze : 100 m	5	« noir »
Ladji Doucouré	M	Française	Haies	Non finaliste	5	« noir »
Véronique Mang	F	Française	Sprint	Argent : 200 m, 4x100 m	4	« noir »
Romain Barras	M	Française	Décathlon	Or : décathlon	4	« blanc »

* dans lequel l'athlète est cité au moins une fois